**NOTICE DE SELECTION**

**Recrutements** **d’un(e) consultant(e) Expert(e) International(e) pour la formulation du document de Projet d’appui à la Société civile dans le cadre du processus REDD+ en RDC**

**Référence du dossier****:** **002/IC-INT/REDD+/2022**

Date : 26/01/2022

**Pays :** République Démocratique du Congo, Ville : Kinshasa

Description de la mission**: d’un(e) consultant(e) Expert(e) International(e) pour la formulation du document de Projet d’appui à la Société civile dans le cadre du processus REDD+**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de postes : | 01 |
| Niveau du Poste : | International |
| Nature de la consultation : | Assistance technique |
| Type de contrat et Grade : | **IC** |
| Lieu d'affectation  : | Kinshasa, République Démocratique du Congo |
| Durée de la mission : | **30 H/J** (jours ouvrables, répartis sur **120 jours** calendaires) |

**Prière envoyer vos propositions (proposition technique et Lettre d´Offre avec une proposition financière) dûment signées à l’adresse e-mail ic.soumission.cd@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier. Veuillez noter qu´il est obligatoire d´indiquer cette référence dans l´objet du message. Les propositions transmises sans indiquer la référence correcte du dossier pourraient ne pas être prises en compte**

**Votre proposition devra être reçue au plus tard le lundi 14 février 2022 à 16 heures de Kinshasa. Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.**

N’hésitez pas à écrire à l’adresse [soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org) pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

Les offres sont publiées sur les sites suivants du PNUD :

<http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=>

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

|  |
| --- |
| **I. Contexte et justification** |
| La République Démocratique du Congo (RDC) est engagée dans le processus de « Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts » (REDD+) depuis 2009. Au bout de 3 ans d’un processus participatif, le Gouvernement a validé en novembre 2012, la Stratégie Cadre Nationale REDD+.  la Stratégie Cadre Nationale REDD+ vise à promouvoir une gestion et une utilisation durable des terres en réduisant la déforestation, tout en assurant la croissance économique et l’amélioration de leurs conditions de vie. Elle est battue sur 7 piliers dont l’aménagement du territoire, la sécurisation foncière, l’exploitation agricole et forestière durable, la compensation des effets négatifs de l’exploitation forestière et minière, la promotion d’un accès à une énergie durable, la maîtrise de la croissance démographique et l’amélioration de la gouvernance.  En 2016, le pays s’est doté d’un 1er « Plan d’Investissement » évalué à 1,1 milliard USD sur 5 ans dont la mise en œuvre est assurée par le « Fonds national REDD+ » (FONAREDD) avec l’appui financier de CAFI (Central Africa Forest Initiative). Deux impacts majeurs sont attendus de ce document programmatique à savoir : i) répondre efficacement et de manière cohérente aux moteurs de déforestation et de dégradation forestière et ii) assurer des co-bénéfices de développement pour la population congolaise dans son ensemble, particulièrement les communautés locales (CL) et les peuples autochtones (PA) ».  En conformité avec l’accord de Paris et afin d’assurer le succès du second impact, l’implication directe desdits bénéficiaires représentés par la société civile est un enjeu fondamental. C’est pourquoi, la plateforme « Groupe de Travail Climat REDD Rénové » (GTCRR) a été identifiée pour représenter la société civile dans le processus REDD+ en RDC. Engagé dans le processus REDD+ en 2009, il regroupe plus de 650 organisations membres reparties à travers les 26 provinces. Grace à cet encrage sur le terrain et à son expérience, le GTCRR joue un grand dans le processus REDD+. Afin de relever les défis lui empêchant de jouer pleinement son rôle et de participer efficacement dans le processus REDD+ ; le FONAREDD finance dans le cadre de son 1er plan d’investissement, un projet spécifique pour la société civile.  Exécuté par le PNUD, l’objectif de ce projet intitulé « Programme d’appui à la Société civile » était de renforcer les capacités internes (i) renforcer les capacités internes de ce réseau mais aussi de soutenir son fonctionnement et sa décentralisation d’une part et (ii) l’impliquer dans le processus REDD+ à l’aide d’outils participatifs, de partenariats stratégiques et d’interventions externes ciblées d’autre part.  Grace aux appuis de ce programme finissant, le GTCRR a veillé à la transparence du processus REDD+ et à la contribution des investissements REDD+ à l’atteinte des résultats du plan d’investissement du FONAREDD. Par ailleurs, le GTCRR a représenté régulièrement la société civile au comité de pilotage (COPIL) du FONAREDD. En outre, le réseau a participé activement dans la mise en œuvre des programmes de réformes politiques et sectoriels clés (Aménagement du territoire, foncier, forestier et agriculture) ainsi que les programmes intégrées REDD+ (PIREDD) financés par le FONAREDD. Sa participation a porté notamment sur les plaidoyers, les notes de position, les missions de suivi-évaluation indépendant, les observations indépendantes, les contributions aux documents de politiques de réformes en cours ainsi que la défense des intérêts des communautés locales et des peuples autochtones.  Globalement, les progrès accomplis sont satisfaisants ont besoin d’être consolidés et améliorés afin de permettre au GTCRR de jouer pleinement et efficacement son rôle de jouer pleinement son rôle de relais d’information, d’acteur de plaidoyer, d’observateur et de lanceur d’alarme pour les dysfonctionnements observés, ainsi que de représentant de la Société Civile dans le processus REDD+. En effet, le réseau est confronté à plusieurs défis dont les plus importants sont :   * la mobilisation des ressources pour assurer la durabilité du réseau : à ce jour le GTCRR ne dispose pas l’autonomie financière. Son fonctionnement dépend totalement des ressources extérieures, particulièrement du FONAREDD ; * La poursuite du processus de structuration du réseau : le GTCRR n’est pas présent suffisamment organisé au provincial, territorial et local ; * Le renforcement des capacités : les efforts consentis pour la formation d’experts thématiques nécessitent d’être poursuis.   Au vu de ce qui précède et étant donné l’importance de la société civile dans le processus REDD+ qu’est indispensable ; il apparait nécessaire de relever les défis évoqués ci-haut ainsi que d’autres à identifier. C’est dans ce contexte que le PNUD procédé au recrutement d’expert(e) international(e)pour la formulation un « Document de Projet » permettant au GTCRR de mobiliser de financement auprès des bailleurs. |

|  |
| --- |
| **II. Objectifs et résultats attendus de la mission** |
| L’objectif principal de la présente mission est d’appuyer techniquement le GTCRR dans la formulation d’un « Document de projet » (prodoc) visant à renforcer les capacités de participation de la Société civile dans la gouvernance et la mise en œuvre du processus REDD+ en RDC.  La mission a pour objectifs spécifiques :   * Evaluer les besoins du GTCRR en matière de renforcement des capacités humaines, techniques et matérielles afin de lui permettre de participer pleinement et activement dans la gouvernance et la mise en œuvre du processus REDD+ en RDC ; * Identifier les stratégies et les axes d’intervention ; * Veiller à la cohérence de l'action avec les autres interventions dans le cadre du processus REDD+ en RDC dont celles du FONAREDD ; * Veiller à la prise en compte de la dimension genre ainsi que des droits des communautés locales et peuples autochtones dans le document de projet ; * Proposer les stratégies et les actions concrètes en vue de l’autonomisation et pérennisation des actions du GTCRR.   Deux (2) résultats clés sont attendus de la mission sont les suivants :   * Le diagnostic participatif institutionnel et organisationnel focalisé sur les capacités du GTCRR et assorti des orientations stratégiques pour son renforcement ; * Les stratégies et les axes d’intervention sont déclinés dans un document de projet respectant les exigences et les normes de qualité requis. |

|  |
| --- |
| **III. Description des tâches et responsabilités** |
| Sous la coordination du Team Leader de l’unité Croissance Inclusive et Développement Durable (CIDD) du PNUD, et la supervision de l’Analyste au Programme du PNUD en charge de la composante « Changement climatique et Economie verte » (CCEV), en collaboration avec l'équipe du programme d’appui à la société civile et la coordination de la plateforme de la société civile « Groupe de Travail Climat REDD Rénové » (GTCRR) ; l’expert(e) international(e) réalisera les tâches principales ci-après :  **Étape 1. Cadrage méthodologique:**   * Prendre contact avec le PNUD et le GTCRR en vue d’harmoniser les avis sur les objectifs, les résultats attendus, les parties prenantes et les modalités pratiques de la mise en œuvre de la mission de formulation du document de projet pour le GTCRR ; * Collecter et analyser des informations nécessaires sur les enjeux, défis, les parties prenantes de la REDD+ en RDC en général et la société civile en particulier ; * Rédiger la note méthodologique de la mission. Cette dernière devra décrire de façon détaillée : les étapes, les approches méthodologiques, la cartographie, le rôle, les responsabilités et le plan de consultation des parties prenantes impliquées dans la réalisation de la mission ainsi que le chronogramme détaillé des activités y afférente. en lien avec la participation de la société civile en pour l’établissement du diagnostic participatif institutionnel et organisationnel du GTCRR aussi bien auprès du GTCRR (animateurs et organisations membres du réseau), que des parties prenantes au processus REDD+ (partenaires techniques, bailleurs, ministères sectoriels, …) ; * Solliciter l’avis consultatif du GTCRR et du PNUD sur la note méthodologique de la mission.   **Étape 2. Diagnostic participatif institutionnel et organisationnel du GTCRR :**   * Collecter et analyser toutes les informations nécessaires à l’établissement du diagnostic participatif institutionnel et organisationnel du GTCRR aussi bien auprès du GTCRR (animateurs et organisations membres du réseau), que des parties prenantes au processus REDD+ (partenaires techniques, bailleurs, ministères sectoriels, …) ; * Rédiger le rapport du diagnostic participatif institutionnel et organisationnel du GTCRR assorti des recommandations sur la stratégie et les axes d’interventions du projet ainsi que la durée, les acteurs, les bénéficiaires, les zones d’interventions, etc. ; * Entreprendre des consultations avec le GTCRR et les autres parties prenantes sur le draft du rapport du diagnostic participatif institutionnel et organisationnel du GTCRR ; * Animer l’atelier de validation du rapport du diagnostic participatif institutionnel et organisationnel du GTCRR ;   **Étape 3. Rédaction du document de projet « appui à la société civile » dans le cadre du processus REDD+ :**   * Rédiger la version provisoire du document de projet sur base des résultats et recommandations du diagnostic institutionnel et organisationnel du GTCRR ainsi que des enjeux et défis de la participation de la société civile dans la gouvernance et la mise en œuvre de la REDD+ en RDC ; * Rédiger les termes de référence des staffs à mobiliser pour la gestion et la mise en œuvre du projet, une fois financé ; * Entreprendre des consultations avec le GTCRR et les autres parties prenantes sur la version provisoire du document de projet et les termes de référence des staffs clés du projet ; * Préparer et faciliter l’atelier de validation du document de projet en impliquant toutes les parties prenantes ; * Finaliser le document de projet en s’assurant de sa conformité avec les exigences et normes de qualité requises.   L’expert(e) international(e)sera responsable de la production et livraison en temps opportun de tous les livrables attendus de la mission dont la qualité devra être conforme aux exigences et normes requis.  Les questions transversales en rapport avec le Genre, les sauvegardes environnementales, les droits de l’homme droits en général et ceux des communautés et peuples autochtones en particulier, doivent être clairement adressées dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du document de projet.  En ce qui concerne les activités de terrain (en province) ; le choix des zones d’intervention doit tenir compte des critères consensuels mais également du contexte de la REDD+ et de la faisabilité du projet (sécurité, accessibilité, présence locale, …). A cet effet, les zones à haute intensité d’investissements REDD+ devront être priorisées. |
| **IV. Durée de la mission** |
| La durée de la présente mission est de quatre **(4) mois** soit **120 jours** au maximum à partir de la date de la signature du contrat incluant le temps nécessaire pour les consultations des parties prenantes sur livrables attendus ainsi que leur approbation. L’effort estimé de la présente mission est de **trente (30) hommes** jours de travail effectif. La mission démarrera au plus tard **un (1) mois** au maximum après la signature du contrat de prestations. |
| **V. Livrables attendus et termes de paiements** |
| Les cinq (5) principaux livrables attendus de l’expert(e) consultant (e) international(e)chargé(e) de la formulation du document de projet d’appui à la société civile dans le cadre du processus REDD+ en RDC sont repris dans le tableau ci-dessous :   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | **Livrables** | **Echéancier** | **Nombre de jours de travail effectif** | **% du contrat** | | **Livrable 1** : la note méthodologique élaboré de manière participative et décrivant les étapes, les approches méthodologiques, la cartographie, le rôle, les responsabilités et le plan de consultation des parties prenantes impliquées dans la réalisation de la mission ainsi que le chronogramme détaillé des activités y afférente. | 10 jours après signature de contrat | 3 HJ | 10% après validation | | **Livrable 2** : le rapport du diagnostic participatif institutionnel et organisationnel du GTCRR assorti des recommandations pertinentes sur le renforcement des capacités de participation de la société civile à la gouvernance et à la mise en œuvre du processus REDD+ en RDC. | 40 jours après signature de contrat | 5 HJ | 20% après validation | | **Livrable 3** : la version provisoire du document de projet d’appui à la société civile élaboré de manière participative et sur base des orientations fournies par le diagnostic participatif institutionnel et organisationnel du GTCRR réalisé conforme aux exigences de qualité et normes requis. | 70 jours après signature de contrat | 15 HJ | 30% après validation | | **Livrable 4** : le rapport de l’atelier de validation du document de projet d’appui à la société civile élaboré de manière participative. | 100 jours après signature de contrat | 2 HJ | 20% après validation | | **Livrable 5** : la version finale du document de projet d’appui à la société civile élaboré de manière participative et sur base des orientations fournies par le diagnostic participatif institutionnel et organisationnel du GTCRR réalisé conforme aux exigences de qualité et normes requis. | 120 jours après signature de contrat | 5 HJ | 20% après validation |   **Approbation requis pour certifier l’atteinte des résultats et les paiements** : le paiement de l’expert(e) sera effectué après certification faite sur la base de la satisfaction des services fournis.  **Contenu minimum obligatoire du document de projet :** le document final de projet devra décrire : i) le contexte et la justification de l’intervention ; ii) la théorie de changement et les zones prioritaires de l’intervention ; iii) la finalité, les objectifs et les résultats attendus ; iv) les axes stratégiques de l’intervention, v) la description des activités ; vi) le cadre des résultats ; vii) le plan de travail pluriannuel ; viii) le plan de suivi et évaluation ; ix) le budget estimatif du projet ; x) l’analyse et la gestion des risques ; xi) le plan d’action genre et peuples autochtones et autres catégories sociales marginalisées ou vulnérables ; xii) la prise en compte des sauvegardes environnementales et xiii) mécanisme de pilotage et de gestion du projet accompagné des drafts des termes de références des membres de l’unité de mise en œuvre à mobiliser. |

|  |
| --- |
| **VI. Compétences et Qualifications requises** |
| 1. **Compétences**    Les compétences requises pour réaliser avec satisfaction cette mission sont :   * Capacité de travailler en équipe ; * Capacité de conduite des processus participatifs et consensuels ; * Familiarité avec les acteurs de la société civile ; * Excellentes relations interpersonnelles et capacité à travailler dans un environnement multiculturel * Grande capacité de production intellectuelle ; * Capacité de communication à l’oral et à l’écrit ; * Capacité de travail dans le contexte de la COVID-19 ; * Une bonne connaissance des logiciels Microsoft Word de traitement de texte et tableau et des plateformes de télétravail et de collaboration à distance tels que Skype, Zoom etc. * Très bonne maitrise du Français, connaissance de l’Anglais serait un atout.   **2. Qualifications requises**  Les qualifications requises pour cette mission sont :   * Diplôme de troisième cycle (DESS, DEA Master, Doctorat, PHD, etc.) ou équivalent en en économie des ressources naturelles et de l’environnement, en économie rurale, en économie du développement, en planification, en environnement, ou toute autre discipline de sciences sociales en relation avec le domaine de l’environnement, du développement durable etc. * Avoir une expérience avérée d’au moins sept (7) ans dans le développement (conception), la mise en œuvre et/ou le suivi-évaluation des projets similaires, de préférence au profit des organisation de la société civile en Afrique centrale et/ou en RDC ; * Avoir conduit et/ou participé à la formulation d’au moins trois (3) documents de projet dont au moins un (1) se rapportant au renforcement des capacités des organisations de la société civile de préférence dans le domaine de changement climatique, de l’environnement et/ou de développement durable ; * Avoir une expérience pertinente en matière de facilitation et conduite des processus participatif de formulation des documents de projet ; * Avoir une bonne maitrise du changement climatique, du processus REDD+, de la gestion durable des forêts, des sauvegardes environnementales et sociales, du genre ainsi que des droits des communautés locales et peuples autochtones ; * Avoir expérience avec les organisations de la société civile est un atout ; * Avoir une expérience avec le PNUD et/ou les institutions du système des Nations Unies est un atout. |

|  |
| --- |
| **VII. Critères d’évaluation des candidatures** |
| **Evaluation**  L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  Le marché sera attribué au/à la Consultant (e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).   1. *Les propositions techniques*   Les propositions techniques seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants   |  |  | | --- | --- | | **Critères d’évaluation** | **Point** | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle un diplôme de 3ème cycle (DESS, DEA Master, Doctorat, PHD, etc.) ou équivalent en développement institutionnel et renforcement organisationnel (DIRO), gestion des projets, ou toute autre discipline de sciences sociales en relation avec le domaine de l’environnement, de changement climatique, du développement durable, etc? | 10 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle minimum de 7 ans d’expérience avérée dans le développement, la mise en œuvre et/ou le suivi-évaluation des projets d’envergure similaires - de préférence dans la région de l’Afrique centrale et/ou en RDC- se rapportant au renforcement des capacités institutionnelles/organisationnelles des acteurs dans les domaines de changement climatique, processus REDD+, gestion durable des forêts, sauvegardes environnementales et des droits des communautés locales et peuples autochtones? | 30 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une preuve de formulation d’au moins trois (3) documents de projet dans les domaines précités, dont au moins un (1) se rapportant au renforcement des capacités des acteurs de la société civile.? | 15 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une expérience pertinente en matière de facilitation et conduite des processus participatif ? | 10 | | Le/la soumissionnaire a-t-il/elle une bonne maitrise du changement climatique, du processus REDD+, de la gestion durable des forêts, des sauvegardes environnementales et sociales, du genre ainsi que des droits des communautés locales et peuples autochtones ? | 5 |   **Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée a 70%.**   1. *Les propositions financières*   Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.  Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :  ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante) /Offre financière de A] x 30***  **Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale combinée de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financière.*** |

**VIII. Documents constitutifs de l’offre**

|  |
| --- |
| Les consultant(e)s intéressé(e)s doivent inclure dans leurs offres les documents/informations ci-dessous :  **1. Proposition technique :**   * Un CV détaillé incluant notamment des activités passées et présentes en rapport avec la mission, l’expérience et les compétences attendues ; * Une note explicative sur la compréhension des termes de référence et présentant clairement l’approche globale que le(la) candidat(e) compte utiliser pour la fourniture des livrables de qualité et dans les délais impartis ; * Une description détaillée des critères de performance essentiels proposés qu’il entend garantir en démontrant comment la méthodologie proposée pour la réalisation de la mission répond aux spécifications stipulées ou les surpasse.   **2. Lettre d´offre avec une proposition financière**  La proposition financière doit indiquer :  (i) Le montant total/somme forfaitaire globale. Afin d'aider le PNUD RD Congo dans la comparaison des offres, chaque proposition financière comprendra une ventilation détaillée du montant forfaitaire, incluant :  Les honoraires du (de la) consultant (e) (indemnités journalières X nombre de jours ouvrables prévus). |

**IX. Autres information pertinentes**

|  |
| --- |
| Le soumissionnaire retenu ayant 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis.  Le consultant retenu devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**ANNEXES**

**ANNEX 1 – Termes et Conditions des contrats IC (Individual Contracts)**

****

**ANNEX 2 – Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission (y compris le tableau des couts)**

****